

**IDENTIFICATION DE L'EMPLOI**

**Numéro de l'emploi**

30PR3132 (4422)

**Composante**

UFR PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLIQUEE

**Nature de l'emploi**

Professeur des universités (Article 51)

**Implantation**

Campus Jussieu et IdV 17, rue Moreau  
75012 - PARIS

**Sections CNU**

30 - Milieux dilués et optique

**PROFIL**

Photonique pour les neurosciences

**TITRE ET RÉSUMÉ DU POSTE EN ANGLAIS**

This professor position will reinforce the photonics department being created within the Institut de la Vision, and led. The research activity of the candidate will be centered on the development of new optical microscopic imaging and characterization methods at the interface with life sciences. The candidate should be able to teach general physics, from L1 to M2 levels.

**EURAXESS RESEARCH FIELD**

Physics

**ENSEIGNEMENT**

**Filières de formation concernées**

Tous enseignements de physique générale de la licence 1 au master 2.

**Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement**

Un intérêt pour le renouvellement des pratiques pédagogiques et plus généralement une vision de l'enseignement de la physique seraient très appréciés. Il ou elle interviendra également dans les enseignements d'orientation et d'insertion professionnelle.

**RECHERCHE**

L'objectif de ce recrutement est de renforcer le département de photonique en cours de création à l'Institut de la Vision. Ce département regroupera un vaste éventail de savoir-faire comme l'optique non linéaire, la microscopie super résolue, la microscopie holographique, l'imagerie thermique, la plasmonique, la biophysique et la neurophysiologie... Pour être plus précis, l'activité de recherche sera fortement centrée sur l'interface optique-biologie avec des applications aujourd'hui principalement dans le domaine des neurosciences. Ces activités seront accompagnées et alimentées par des axes de recherche plus fondamentale en optique et en plasmonique. Ainsi, l'équipe parviendra à maintenir un vivier de chercheurs et d'étudiants ayant de solides compétences en physique et une ouverture sur des sujets novateurs situés en amont des applications biologiques, ce qui est un élément essentiel pour alimenter de nouvelles idées en microscopie.

Le candidat professeur retenu devra démontrer sa capacité

- d'une part à collaborer et développer de nouvelles synergies, pionnière de l'utilisation de l'ingénierie de front d'onde en neurosciences, et, au-delà, avec les autres équipes de l'institut de la vision ;
- d'autre part à diriger une équipe de recherche au plus haut niveau autour des thèmes suivants : développement de techniques de microscopie 3D haute résolution et de nouveaux modes de contraste adaptés aux milieux liquides et à un contexte biologique ; instrumentation pour l'imagerie thermique : la stimulation optogénétique multiphotonique, en profondeur, et sur des neurones multiples, requiert en effet de fortes densités de puissance optique et le développement de systèmes capables de caractériser et optimiser les échauffements induits est aujourd'hui essentiel afin de préserver les conditions physiologiques lors de la stimulation.

**LABORATOIRE D'ACCUEIL**

UMRS 968 - Institut de la Vision (IdV)

## CONTACTS

### Recherche

Mme Valentina Emiliani

[valentina.emiliani@gmail.com](mailto:valentina.emiliani@gmail.com)

### Enseignement

M. Edouard Kierlik, directeur de l'UFR de Physique

[edouard.kierlik@upmc.fr](mailto:edouard.kierlik@upmc.fr)

## **CONSIGNES À RESPECTER OBLIGATOIREMENT POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE**

**L'UPMC ayant opté pour un envoi dématérialisé des candidatures, il vous est demandé de suivre à la lettre les recommandations suivantes pour un traitement optimal de votre dossier.**

L'enregistrement des candidatures se fait en deux étapes :

- **1<sup>ère</sup> étape : du mardi 24 janvier 2017 à 10 heures au jeudi 23 février 2017 à 16 heures, heure de Paris**  
**ENREGISTREMENT** de votre candidature sur l'application **GALAXIE** accessible à partir du lien ci-après : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>
- **2<sup>ème</sup> étape : du mardi 24 janvier 2017 à 10 heures au jeudi 23 février 2017 à minuit, heure de Paris**  
**ENREGISTREMENT ET DÉPÔT DES FICHIERS** composant votre dossier de candidature, à l'adresse suivante : <http://concours.upmc.fr>

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par la réglementation en vigueur (arrêtés du 13 février 2015), **au format PDF** :

1. déclaration de candidature datée et signée, téléchargeable sur GALAXIE ;
2. pièce d'identité recto/verso avec photo lisible ;
3. curriculum-vitæ (cf. article 10 au titre IV des arrêtés du 13 février 2015) ;
4. diplôme : doctorat, HDR, ou équivalent ;
5. rapport de soutenance ;
6. un exemplaire au moins des travaux, ouvrages, articles et réalisations parmi ceux mentionnés dans le CV ;
7. en cas de candidature :
  - 7a) **au titre de la mutation** : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences, et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture des candidatures ;
  - 7b) **au titre du détachement** : attestation récente, délivrée par l'employeur actuel, mentionnant l'appartenance à l'une des catégories visées à l'article 58-1 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif aux statuts des enseignants-chercheurs et la qualité de titulaire dans le corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions ;
  - 7c) **au titre d'enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un État autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification** : attestation récente délivrée par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées ;
  - 7d) **au titre du 46-3** : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences régie par la décret n° 84-431 modifié du 6 juin 1984 et la durée de service effectué conformément à l'article 46-3 du décret susvisé.
8. en cas de candidature à la mutation ou au détachement dans le cadre des dispositions prévues à l'article 9-3 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 :
  - 8a) **au titre du rapprochement de conjoint** : attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin ; pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou justification d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, avec :
    - si vous êtes mariés : une copie du livret de famille
    - si vous êtes pacsés : une attestation du tribunal d'instance établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité, accompagné, le cas échéant, de l'acte de naissance du ou des enfants ou du certificat de grossesse
    - si vous êtes concubins : une photocopie de l'acte de naissance du ou des enfants ou des pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou du certificat de grossesse et de l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents
  - 8b) **au titre de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)** : document justifiant de votre qualité de BOE en cours de validité au moment de la demande et de la date d'effet de la mutation.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

Vous trouverez toutes les informations relatives au recrutement des enseignants-chercheurs sur le site de l'UPMC à l'adresse web suivante, rubrique ACTUALITÉS : <http://www.upmc.fr>

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le service qui traitera votre dossier du point de vue administratif, à l'adresse [concours.ec@upmc.fr](mailto:concours.ec@upmc.fr).

**AUCUN DOSSIER PAPIER NE SERA ACCEPTÉ**